



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 2012

MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

La date de cette assemblée générale initialement prévue vendredi dernier à été programmée ce soir pour des raisons de disponibilité personnelle. Nous constatons que la veille des vacances scolaires de la Toussaint ne favorise pas la mobilisation. Nous espérons que la situation inhabituelle du lieu, salle au premier étage, n'a pas empêché certains adhérents de trouver le lieu.

Présentation des membres du bureau présents: Philippe ROUSSEAU : président – Pierre TISSEUIL : vice-président – Philippe ROUX : trésorier adjoint – Denise BAROMYKINE : secrétaire adjointe – Chantal FOUBLE : secrétaire.

Présentation rapide de l'Association et ses différentes actions depuis sa création pour les nouveaux arrivants.

Point N° 1 : Constitution du bureau de séance.

Président : M. Philippe ROUSSEAU – secrétaire : M. Pierre TISSEUIL.

Accesseurs : M. Philippe ROUX & Mme Denise BAROMYKINE.

Point N° 2 :

LE BILAN MORAL

Réunions du conseil d'administration : 4

Réunions du bureau : 4 Nombre d'adhérents : 50.

Nouvelle Communication par la Newsletter : acceptée par 43 adhérents.

Après un bref rappel de l'origine de l'association pour les nouveaux, nous développons notre année associative.

Procédure :

La procédure est terminée, Le dernier chèque adressé à Maître Trennec concernant les débours des nouveaux Constructeurs est enfin débité.

Il est rappelé que pour la réclamation des débours (états de frais) par les parties adverses, le délai est de 30 ans car la nouvelle loi ramenant celui-ci à 10 ans a été promulguée après notre condamnation.

Liaison Sud :

Le calendrier des travaux s'étant allongé, nous attendons la suite : échangeur du Pin, la réfection du chemin du Corps de Garde et du chemin des Carriers (qui devra être recouvert par un revêtement bituminé antibruit), construction du nouveau pont et l'entrée de la base nautique de VAIRES SUR MARNE.

Nous relançons toujours le Président du Conseil Général et le préfet de Seine et Marne pour leur rappeler le non respect de la loi sur l'eau concernant l'agrandissement du bassin de rétention à la suite des travaux effectués sur le chemin du corps de garde et le pont de l'Aulnoy.

Nous rappelons qu'à l'issue de ces travaux, la Ruelle aux Loups deviendra une voie douce permettant de traverser le canal pour avoir accès direct à la base nautique.

Les transports :

Après les quelques rotations supplémentaires sur la ligne C rien de nouveau concernant le réseau Apolo7.

Nous n'avons toujours pas de nouvelles officielles concernant une liaison plus courte par la rue Jean Jaurès avec la gare SNCF de Vaires par l'intermédiaire d'une ligne RATP détournée. Les nouvelles officieuses ne sont pas optimistes. Nous continuons notre combat.

Rue des pêcheurs et liaisons douces :

Une projection du projet avec nos demandes est effectuée.

Nous suivons le déroulement des travaux en cours et la réalisation de nos remarques.

Entretien de la ZAC et du Parc :

Suite à l'envoi de notre rapport du 20 avril 2012, nous avons rencontré les responsables de la mairie (services techniques et élus municipaux).

Une visite commune dans la ZAC a été organisée pour examiner ensemble les points signalés. Cette visite avec Mr Guillaume l'Adjoint au Maire Chargé des Travaux et entretien, Mr le chef de Cabinet du Maire excusé, les responsables des espaces verts et de la voirie a permis de faire constater les points relevés par l'équipe de l'AHZP. Nous avons souligné la nécessité d'apporter les réparations au fur et à mesure où elles apparaissent sans attendre des dégradations plus conséquentes. Par ailleurs, l'entretien défaillant du parc depuis quelque temps tant en ce qui concerne les tontes, les tailles d'arbustes, le renforcement des allées qui deviennent impraticables ainsi que l'entretien défaillant des bordures a pu être montré. Ce mauvais entretien entraîne de facto des détériorations et incivilités plus fréquentes. Les représentants de la Mairie nous ont prétexté des problèmes liés aux entreprises qui effectuent ces travaux. Nous avons fait preuve d'exigence et de fermeté en ce domaine considérant que les défaillances d'entreprises ne constituaient pas une raison valable et qu'il était du devoir des services de la ville de surveiller les travaux sous-traités. Malgré nos mises en garde, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'intervenir de nombreuses fois pour faire part de notre insatisfaction et faire part des nombreuses doléances des habitants. Force est de constater que nos interventions sur ces problèmes récurrents n'ont pas été suivies d'effet au jour de cette assemblée la Mairie prétextant un problème le lancement de l'appel d'offre pour une entreprise d'entretien de nos espaces. Pour la période à venir, plus nous serons nombreux à faire pression, plus nous aurons de chances d'aboutir.

En effet, la ville a décidé unilatéralement de ne pas tondre de nombreux espaces du parc : des habitants et adhérents s'en inquiètent à juste titre. Nous nous sommes rapprochés du Maire et de l'adjoint aux travaux qui se sont justifiés en prétextant que ces espaces n'étaient pas fauchés volontairement dans le cadre du respect de la biodiversité mais devraient faire l'objet d'une tonte annuelle. Nous nous sommes « insurgés » contre cette décision unilatérale sur ces espaces : nous voulons participer au choix des espaces à traiter par une seule tonte par an. Ces espaces dont le but est de maintenir la biodiversité ne doivent pas devenir des friches où s'accumulent des ordures et immondices de détrit. A ce jour les choses n'ont pas évolué : la Mairie serait-elle devenue sourde ? Avec vous, nous allons poursuivre votre action avec force.

Les problèmes d'incivilités et de sécurité dans le Parc ont été signalés et nous avons demandé des passages inopinés de la police municipale dans le parc et ses abords à des horaires de soirée entre autres.

Certains travaux n'ont pas été effectués telles les peintures du porche de la place de l'Europe, la mise en place de panneaux d'interdiction aux entrées, la protection des entrées pour empêcher motos et quads de pénétrer dans le parc, le traitement des bordures d'allées, le maintien en position de fermeture des barrières empêchant les accès non autorisés, la tonte régulière, le ramassage régulier des ordures le lundi, les réparations au square en face de l'École...

Nous avons souligné une nouvelle fois que l'abattage de quelques arbres dangereux pour la sécurité et l'élagage des arbres restants devait faire l'objet d'un suivi régulier. Selon les services techniques l'élagage ne fait que renforcer les racines, il faudra prévoir pour l'avenir un abattage plus radical. Nous avons insisté auprès des élus sur la nécessité de maintenir l'harmonie végétale de la ZAC. Le remplacement pour nombre des arbres abattus par des espèces adaptées est donc à envisager. Ces opérations doivent obligatoirement passer par une concertation publique avec les habitants de la ZAC

Certaines réparations ont été réalisées au niveau des trottoirs et des routes. Certaines de ces réparations n'ont pas tenu. Le signalement en a été fait au Maire.

Le carrefour « rue des Coquelicots/rue des Bleuets a été réalisé.

L'entretien du parc n'est pas satisfaisant, la partie centrale derrière les immeubles ainsi que l'espace de jeux au pied de la bute ne sont pas entretenus correctement.

N'ayant aucun pouvoir sur les problématiques de stationnement, d'abattage ou de modification d'aspect paysagé de la ZAC, nous avons demandé l'organisation par la Mairie de réunions et concertations publiques.

Vous trouverez sur notre site toutes nos remarques à travers notre CR avec les services techniques ainsi que notre rapport avec photos répertoriant les travaux à faire sur la ZAC.

Place de l'Europe : il reste toujours le problème du stationnement (parkings couverts inoccupés). Nous avons rencontré Mme GAILLARD la responsable des HLM 3 Moulins le vendredi 22 juin 2012.

Nous développons le compte rendu^o effectué par Pierre TISSEUIL lors de ce rendez-vous. (°document visible sur notre site [CR 3MOULINS HABITAT 22 06 2012 DIFF])

Rue des Ecoles : le problème de stationnement à l'entrée de la rue et le passage des piétons est maintenant solutionné avec le nouvel aménagement de la rue des Pêcheurs.

Notre intervention auprès de la mairie a porté ses fruits, le stationnement côté nouveaux immeubles est respecté, il n'empiète plus sur le trottoir.

Le carrefour rue des Coquelicots/rue des Bleuets a enfin l'aménagement que nous avons demandé pour l'amélioration de la sécurité dans ce secteur.

Le PPRI :

- Nous avons pu voir en mairie le nouveau plan des zones inondables de Vaires établi par le Préfet pour l'élaboration du prochain PPRI et nous ne constatons aucun changement pour notre quartier.

- La nouvelle enquête préalable pour le PPRI n'étant toujours pas lancée, nous restons vigilants. L'association agira pour que l'on retrouve au minimum ce que nous avons obtenu au 1^{er} PPRI et demandera que notre zone passe de bleu foncé à bleu clair, moins contraignant notamment pour les opérations d'urbanisme afin d'obtenir les mêmes possibilités d'urbanisme que la zone à proximité de l'école dont l'altimétrie est relativement la même. Cette mesure réduirait ainsi les contraintes. Lorsque l'enquête débutera, une mobilisation massive des habitants de la ZAC sera nécessaire pour obtenir satisfaction.

- Le Plan d'Action Communal obligatoire en zone à risques n'est toujours pas présenté aux habitants concernés, nous le rappellerons une nouvelle fois à Monsieur le Maire.

- Nous avons constaté que les jardins des maisons de ville dernièrement construites ont été rehaussés sans autorisation légale (la loi sur l'eau en zone inondable) aucune action visible de la mairie n'a été faite à ce jour. Nous devons relancer auprès de la Mairie et du Préfet ce problème de rehaussement en application de la loi.

Un courrier de Monsieur le Maire nous répondant sur les différents problèmes évoqués est visible sur notre site. [Rép Maire enquête PPRI 23 06 12]

L'ADSL :

Le dossier évolue, la région, la Communauté d'Agglomération Marne et Chantierine, la commune sont actifs et nous sommes optimistes sur le résultat final. Mais il faudra être encore patient, car le réseau ne se fera pas sans engagement des opérateurs. Ayons tout de même en mémoire que ce réseau sera payé par le contribuable et que le raccordement final sera à la charge de l'abonné !

Communication :

Nous avons renouvelé notre abonnement (sans publicité) sur e-monsite, pour assurer la communication par la Newsletter réservée aux adhérents ayant choisi Internet pour recevoir toutes les nouvelles informations dès leur mise sur le site.

Il n'a pas été possible de faire plus de CABANE des Pêcheurs cette année à cause du manque de disponibilité des rédacteurs.

Le bilan moral est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES (Cf documents).

Notre seule rentrée d'argent est constituée par les adhésions (50 adhérents).

Les dépenses courantes sont les assurances, le site internet, les frais de bureau, les photocopies, les courriers aux différentes instances avec recommandé ou non.

Résolution N° 1 :

Les comptes 2011/2012 sont mis au vote, ils sont approuvés à l'unanimité.

Résolution N° 2 :

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne quitus entier et définitif de sa gestion au Président de l'Association pour l'exercice 2011/2012.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Conseil d'Administration sortants :

Philippe ROUSSEAU – Pierre TISSEUIL – Chantal FOUBLE – Christophe CHOUX – Marc BARANGER – Elisabeth LE GALLES – Fabrice COMPAGNON – Patrice LASSERRE – Philippe ROUX – Denise BAROMYKINE – Guillaume CHAUVIN – Alain MILLION.

Ne se représentent pas :

Patrice LASSERRE – Guillaume CHAUVIN.

Se proposent pour entrer au Conseil d'Administration :

Mme Danielle REVOL et M. NDIAYE Pape

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration pour 2011 / 2012 sont :

Philippe ROUSSEAU – Pierre TISSEUIL – Chantal FOUBLE – Christophe CHOUX – Alain MILLION - Marc BARANGER – Elisabeth LE GALLES - Fabrice COMPAGNON – Philippe ROUX – Denise BAROMYKINE – NDIAYE Pape - Danielle REVOL.

Ce conseil d'Administration est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

PROJETS ET ACTIONS POUR 2012/2013

Nous renouvellerons les actions engagées décrites ci-dessus et nous allons observer l'impact du Grand Paris Express sur la ZAC ainsi que le futur développement de la Base de Vaires avec le Collectif que nous avons rejoint.

A titre d'information le Projet du Grand Paris Express, (contrat territorial de développement intercommunal Chelles et Vaires), devrait impacter les abords de notre quartier, par les possibles réalisations sur le triage sud mais aussi sur la Base nautique de Vaires qui entrent dans le périmètre. Il est encore trop tôt pour en connaître les projets, mais nous devons être tous vigilants. L'emplacement de la gare du Grand Paris n'est pas encore arrêté, elle pourrait se situer sous l'actuelle gare de Chelles, côté centre des impôts. Elle aura des incidences sur les flux routiers notamment sur la liaison Sud.

FIN DE SEANCE à 23H suivi d'un pot.

Le Président

*Philippe Rousseau **

le secrétaire

*Pierre Tisseuil **

**La signature ne figure que sur les documents fournis aux autorités officielles.*

COMPTES ANNEE 2011 / 2012

FRANCE CONSULTANTS
Audit - Commissariat aux Comptes - Expertise et Conseil

Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs				
BILAN ACTIF (€)	30/06/2012			30/06/2011
	BRUT	AMORT	NET	NET
Immobilisations incorporelles			0,00	
Immobilisations corporelles			0,00	
Immobilisations financières			0,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks			0,00	
Clients et comptes rattachés			0,00	
Autres créances			0,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie Placements	8 694,04		8 694,04	8 342,52
Trésorerie courante	908,92		908,92	1 368,33
Charges constatées d'avance			0,00	
TOTAL DE L'ACTIF	9 602,96	0,00	9 602,96	9 711,15

BILAN PASSIF (€)		
	30/06/2012	30/06/2011
Fonds associatifs	9 711,15	9 283,88
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-108,19	427,27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 602,96	9 711,15
Autres fonds propres	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes Ets de crédit		
Concours bancaires		
Comptes courants		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL DETTES	0,00	0,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL PASSIF	9 602,96	9 711,15

FRANCE CONSULTANTS
77, Bd Malherbes
75008 PARIS
Tél. 01 55 30 04 04 - Fax 01 55 30 04 05
BUREAU 397 256 306 - APE 741 C

FRANCE CONSULTANTS

Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs		
Montants en €	30/06/2012	30/06/2011
Cotisations adhérents	500,00	620,00
Subventions		
Autres produits		
Reprises provisions, transferts de charges		
Produits d'exploitation	500,00	620,00
Autres achats et charges externes	-859,41	-162,73
Impôts & Taxes		
Charges de personnel		
Dotations		
Autres charges		
Charges d'exploitation	-859,41	-162,73
Résultat d'Exploitation	-459,41	427,27
Produits financiers	361,22	
Charges Financières		
Résultat Financier	361,22	0,00
Résultat courant avant IS	-108,19	427,27
Résultat exceptionnel		
Impositions		
Résultat Net	-108,19	427,27

Produits financiers : dont 175,30 relatifs à l'exercice 2010/2011

FRANCE CONSULTANTS
77, Bd Malherbes
75008 PARIS
Tél. 01 55 30 04 04 - Fax 01 55 30 04 05
BUREAU 397 256 306 - APE 741 C

77, boulevard Malherbes - 75008 PARIS
Tél : 01 55 30 04 04 - Fax : 01 55 30 04 05
E-mail : accueil@franceconsultants.com

Statut : Société au capital de 100 000 € - Société au Siège de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Comptes des Groupes de Paris - 097 825 609 RCS Paris